



## Colloque international sur le thème :

« **Compétitivité des Métiers Mondiaux du Maroc : Bilan & défis** »

**Novembre 2017**

## Appel à Communication

### Argumentaire :

Dans le cadre de ses activités de recherche scientifique, le Laboratoire d'Etudes et de Recherche en Management Avancé de l'ENCGO organise un colloque international sur « *la compétitivité des MMM : Bilan & défis* ». L'objectif de ce colloque est de prendre connaissance et de mener une réflexion actualisée sur l'état et les perspectives de la compétitivité des Métiers Mondiaux du Maroc. Pour relever les défis d'un contexte concurrentiel mondialisé, la politique industrielle marocaine est appelée en effet à s'interroger sur la pertinence de la cartographie sectorielle actuelle des Métiers Mondiaux du pays et sur les orientations qu'elle doit prendre pour en assurer le succès. Contribuer notablement à répondre à ces interrogations est l'ambition centrale du Colloque.

Prévu au mois de mai 2017, les spécialistes multidisciplinaires (Management, Géostratégie, Géopolitique, ... ) sont invités à y participer autour des principaux axes suivants, abordés chacun selon une approche temporelle (évolution récente, réalité et perspectives)::

### Principaux Axes :

- Les Métiers Mondiaux : Cartographie Internationale
- Les Métiers Mondiaux : Cartographie Marocaine
- Le Positionnement à l'international des MM du Maroc.
- Les Plateformes Industrielles Intégrées et les MMM.
- L'impact des MM du Maroc sur (le reste de) ses entreprises
- Les MM du Maroc : Quelles stratégies pour l'avenir ?



### Calendrier-Dates à retenir:

- ♣ **23 juin 2017** : Délai limite pour la réception des intentions de communication (résumé ne dépassant pas 300 mots avec précision du thème, ses axes et sa problématique soit en langue française, arabe ou anglaise).
- ♣ **30 juin 2017** : Notification provisoire aux auteurs des communications retenues.
- ♣ **29 septembre 2017** : Délai limite pour la réception des textes intégraux des communications.
- ♣ **13 octobre 2017** : Notification définitive aux auteurs des communications retenues.
- ♣ **27 octobre 2017** : Envoi du programme définitif aux auteurs.
- ♣ **Vendredi et samedi 10 et 11 novembre 2017** : Dates de tenue du colloque.

### Comité scientifique :

- Belkassem AMAMOU, Directeur de l'ENCGO, Université Mohamed 1er, Oujda.
- Abdelbaki AGRAR, professeur à l'ENCGO, Université Mohamed 1er, Oujda.
- Françoise CHEVALIER, Professeur HEC Paris
- Mohamed CHIGUEUR, professeur à l'ENCGO, Université Mohamed 1er, Oujda.
- Mohamed CHOUKRI, professeur à la Faculté des Sciences Juridiques, Economique et Sociale, Oujda.
- Yahya YAHYAOU, professeur à la Faculté des Sciences Juridiques, Economique et Sociale, Oujda.
- A.JIDOUR, professeur à l'ENCGO, Université Mohamed 1er, Oujda.
- Majda ALAOU, professeur à l'ENCGO, Université Mohamed 1er, Oujda.
- Abass MOKHTARI, professeur à la FPN, Université Mohamed 1er, Nador.
- Mohamed LAHMOUCHI, professeur à l'Université Hassan II, Casablanca.

### Comité d'organisation :

- Abdelmajid KCHIRI professeur à l'ENCGO, Université Mohamed 1er, Oujda.
- Majda ALAOU, professeur à l'ENCGO, Université Mohamed 1er, Oujda.
- Mourad ZENASNI professeur à l'ENCGO, Université Mohamed 1er, Oujda.
- Abelkarim JABRI professeur à l'ENCGO, Université Mohamed 1er, Oujda.
- Mohammed DRARIS professeur à l'ENCGO, Université Mohamed 1er, Oujda.
- Abdelghani ESSAHLI Responsable de Centre d'affaire, Oujda.
- Rabah KISSAMI professeur à l'ENCGO, Université Mohamed 1er, Oujda.
- Sanae QARROUTE professeur à l'ENCGO, Université Mohamed 1er, Oujda.



### Modalités de soumission :

Les auteurs doivent soumettre leurs communications en respectant les exigences suivantes:

- Document sous forme Fichier Word, soumis par internet à l'adresse suivante :  
[kchiriabdelmajid@gmail.com](mailto:kchiriabdelmajid@gmail.com) ou [Mouradzenasni58@gmail.com](mailto:Mouradzenasni58@gmail.com)
- La première page de chaque article doit contenir le titre de la communication, les coordonnées des auteurs (nom, affiliation, adresse postale, adresse électronique, numéro de téléphone et fax)
- La deuxième page doit comporter un résumé (en français et en anglais/arabe, Maximum 10 lignes), ainsi qu'une liste de mots clés (Maximum 6 mots).
- Nombre de mots de l'article ne doit pas dépasser 7000 mots.
- Ecriture avec Times New Roman en français et En traditional Arabic en arabe.
- Taille de police 12 en français et 14 en arabe.
- Interligne simple.
- Les notes sont présentées par ordre numérique, placées en bas de page et signalées par des chiffres en surélevés (sans parenthèses).
- Les références bibliographiques doivent être classées par ordre alphabétique, chaque référence doit avoir été citée dans le texte. Ces références bibliographiques doivent se présenter comme suit :

<b>Livre</b>	NOM P. (année). <i>Titre : compléments au titre</i> . Lieu : Éditeur.
<b>Articles de revues</b>	Nom, A. (année), «Titre de l'article», Nom de la revue, vol. 24, n° 2, p. XX-XX.
<b>Articles publiés dans les actes de congrès</b>	Nom, A., Nom, B. (année), «Titre de l'article», Actes du XXe colloque de XXX, Ville, Pays, p. XXXX.
<b>Chapitres ou articles publiés dans des livres</b>	Nom, A., Nom, B. (année), «Titre du chapitre ou de l'article», dans Nom, C. (dir.), Titre du livre, Éditeur, chap. 14, p. XX-XX.
<b>Documents électroniques</b>	Auteur (année), «Titre du document», <a href="http://adresse complète">http://adresse complète</a> (consulté le jour/mois/année).

Les contributions doivent être originales n'ayant fait l'objet de publication antérieure. Les meilleurs textes qui s'inscrivent dans la thématique principale et qui seront retenus par le Comité Scientifique du colloque seront acheminés vers la Revue Marocaine de Management.